

HALL A
APARTEMENT DE 4 PIECES
n° A105 au 1er étage

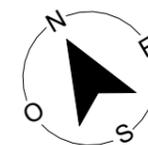
ENTREE	5,17 m ²
CUISINE	9,63 m ²
SEJOUR	30,94 m ²
CHAMBRE 1	13,62 m ²
CHAMBRE 2	11,29 m ²
CHAMBRE 3	9,49 m ²
SALLE D'EAU	2,17 m ²
SALLE DE BAIN	6,23 m ²
WC	1,54 m ²
DEGAGEMENT	5,71 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE	95,79 m²

BALCON 1	6,18 m ²
BALCON 2	2,09 m ²
TERRASSE	16,38 m ²
JARDINIÈRES	7,48 m ²
SURFACE TOTALE ANNEXE	32,13 m²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	127,92 m²

LEGENDE				1/2
VR	Volet roulant	R	Réfrigérateur	
VB	Volant battant	C	Cuisson	
GC	Garde corps	LV	Lave-vaisselle	
AP	Allège pleine	LL	Lave-linge	
	Soffite / Faux-plafond	PL	Placard	
	Trappe de faux-plafond	EP	Descente eau pluviale	
	Sèche-serviettes	ETEL	Tableau électrique	
RP	Robinet de puisage	PC	Prise extérieure	

Porte-fenêtre coulissante Porte Fenêtre battante Fenêtre battante

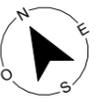
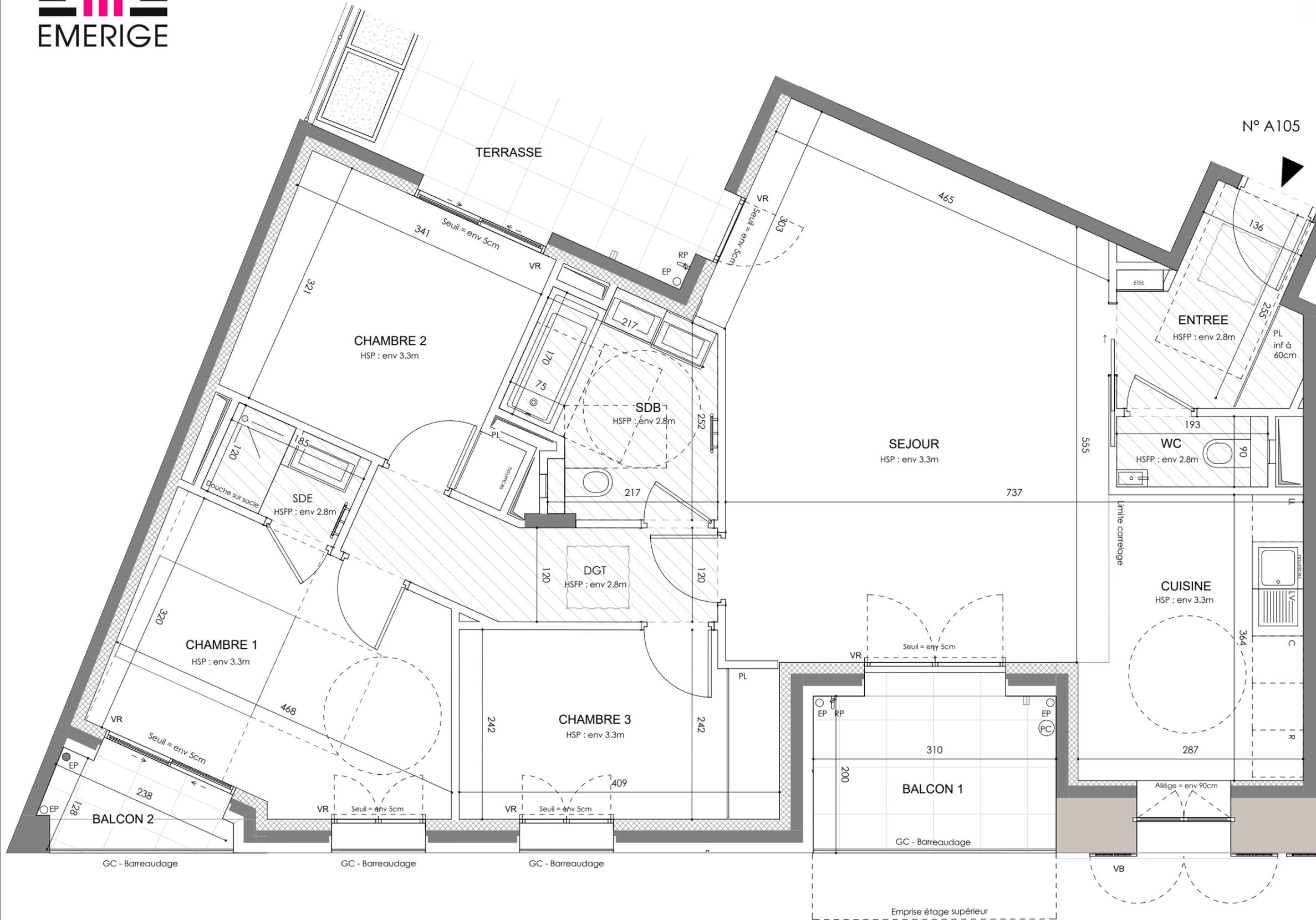
Indice E mars 2024
Echelle 0 1 2 3 4m



Conformément à la réglementation, ce plan est

PMR ~~EVOLUTIF~~

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle.»



HALL A
APPARTEMENT DE 4 PIECES
n° A105 au 1er étage

LEGENDE 2/2

VR	Volet roulant	R	Réfrigérateur
VB	Volant battant	C	Cuisson
GC	Garde corps	LV	Lave-vaisselle
AP	Allège pleine	LL	Lave-linge
	Soffite / Faux-plafond	PL	Placard
	Trappe de faux-plafond	EP	Descente eau pluviale
	Sèche-serviettes	ETEL	Tableau électrique
RP	Robinet de puisage	PC	Prise extérieure



Indice E mars 2024
Echelle 0 1 2m

Conformément à la réglementation, ce plan est

PMR EVOLUTIF

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle.